

Suite au décès du jeune Thérance Ndombi Bignoumba à la prison centrale de Libreville et à la violence sexuelle présumée subie par un étudiant dans les locaux du "B2"

## L'Observatoire national des prisons monte au créneau

AEE

Libreville/Gabon

**Hier, l'Observatoire national des prisons et les membres de la famille du défunt, ont exigé l'ouverture d'une enquête sur les cas de Thérance Ndombi Bignoumba, patient diabétique décédé en prison (Gros Bouquet), dans la nuit du 16 au 17 janvier dernier et du viol présumé d'un étudiant en détention dans les locaux du B2.**

L'OBSERVATOIRE national des prisons, organisation mise en place pour veiller au respect des droits humains dans les maisons d'arrêt, est monté au créneau, hier, pour dénoncer deux faits. Le premier concerne la mort, dans la nuit du 16 au 17 janvier dernier du jeune Thérance Ndombi Bignoumba, en détention préventive à Gros-Bouquet. Ensuite, l'agression sexuelle pré-

mée subie dans les locaux de la Direction générale des contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), encore appelée "B2", la nuit du 20 décembre 2014, par un étudiant de droit de l'Université Omar Bongo (UOB).

En ce qui concerne la mort de Thérance Ndombi Bignoumba, ancien élève du lycée Jean-Baptiste Obiang Etougue de Sibang, ce dernier, diabétique de niveau 2, a rendu l'âme à la prison centrale de Libreville, pour n'avoir pas été injecté de sa dose d'insuline, alors qu'il en réclamait. Les matons, ce jour-là, auraient refusé l'accès aux parents du défunt, quand bien même ceux-ci leur auraient expliqué l'utilité de ce médicament pour le malade.

L'Observatoire national des prisons, épaulé par les membres de la famille, qui envisagent de porter plainte contre la prison centrale, pointe un doigt accusateur sur le Chul. Tant ils ne comprennent



Photo : AEE

L'Observatoire national des prisons et les membres de la famille, ici au Chul, réclament le dossier médical du jeune Ndombi Bignoumba.

pas pourquoi le dossier médical du défunt, réclamé depuis plus de trois mois, ne leur est toujours pas dé-

livré par les responsables de l'hôpital où il se faisait traiter. Et ce, malgré les nombreuses demandes effectuées aussi bien par la famille que par l'ONG.

« Nous voyons en cette attitude des responsables du Chul une manière de séquestrer le dossier Ndombi Bignoumba. Voilà pourquoi donc, avec l'appui de la famille, nous avons décidé d'introduire une requête en référé auprès du président du tribunal de première instance de Libreville, afin que ce dernier ordonne la restitution du dossier médical, voire de toute pièce hospitalière faisant foi de la nature de la pathologie de cet ancien patient diabétique de niveau 2 », a expliqué, hier, le président de l'Observatoire national des prisons, Marc Ulrich Malekou-Ma-Malekou.

Sur un tout autre front judiciaire, l'ONG a fait état de l'introduction de la demande d'ouverture d'une information judiciaire auprès des services de la

DGCISM, suite à une violence sexuelle présumée, en bande organisée, dans laquelle seraient impliqués deux agents de cette unité, perpétrée sur un étudiant du département de droit, à l'UOB, gardé à vue dans leurs locaux, dans la nuit du 20 décembre 2014. Les auteurs présumés de cet acte, pourtant bien identifiés, selon le responsable de l'Observatoire, n'ont pas encore été livrés à la justice. Marc Ulrich Malekou-Ma-Malekou a déclaré que ces derniers se targueraient même d'être intouchables, parce que couverts, semble-t-il, par de puissants protecteurs. Mais le président de l'Observatoire, qui estime que tout homme est un justiciable, interpelle les autorités judiciaires pour que ces faits soient traités conformément à la loi, et que justice soit enfin rendue dans les deux cas.

## Double accident de la circulation sur l'axe Ndjolé-Bifoun

### Plus de peur que de mal



Photo : C.O.

Le porte-char en travers de la chaussée.



Photo : C.O.

Le conducteur du camion accidenté, légèrement blessé au niveau du bras-droit.



Photo : C.O.

Le grumier tirant le RAV4 retenu par les arbustes situés à l'entrée du ravin.

C.O.

Ndjolé/Gabon

PENDANT plus de 5 heures d'horloge et deux jours durant, le trafic a été très perturbé sur la route nationale 2. D'abord à une cinquantaine de kilomètres de Ndjolé, chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné. Ensuite, à plusieurs dizaines de kilomètres de Bifoun, dans la province du Moyen-Ogooué.

Dans le premier cas, vers 17 heures, le 29 mars dernier, un porte-char, immatriculé AH-007-AA, transportant deux containers remplis de bois divers et conduit par un Chinois en convoi avec un autre mastodonte, s'est retrouvé les quatre fers en l'air, en

travers de la voie publique. Empêchant ainsi le passage à tout autre usager de la route.

Selon le témoignage d'un conducteur d'un bus de l'agence Major Transport qui suivait le camion, « il montait la colline très lentement. Arrivé au milieu, au lieu de continuer sa route, il s'est mis à reculer. C'est là que les passagers ont attiré mon attention, alors que je m'apprêtais à le doubler. Aussitôt, je me suis garé sur le bas-côté, devant un autre camion en panne depuis deux jours. Et, tout d'un coup, le camion s'est renversé en travers de la route en laissant échapper les containers. »

De son côté, le chauffeur du premier camion explique que l'engin conduit par son compatriote aurait eu un défaut de prise d'air.

Raison pour laquelle il n'a pas pu gravir la colline avec succès. Et c'est cette panne qui serait à l'origine de l'accident. Le conducteur du camion accidenté s'en est sorti avec de légères blessures sur le bras droit. Tandis que le porte-char, notamment sa cabine, aurait subi d'importants dégâts matériels.

Le lendemain, vers 8 h 30, c'est un véhicule de marque Toyota, de type RAV4 immatriculé 0274 G3C qui a failli terminer sa course dans un ravin. A plusieurs dizaines de kilomètres de Bifoun, sur la route de Ndjolé. Plus de peur que de mal, le conducteur, ses deux garçons et sa fille qui avaient pris place à bord dudit véhicule sont sortis indemnes.

Selon les explications du conducteur qui rentrait

d'une veillée à Libreville vers 4 heures du matin, il aurait mal négocié le virage. Résultat, sa voiture aurait glissé sur la chaussée avant de s'immobiliser devant le ravin. La fine pluie qui s'est abattue au petit matin dans cette zone pourrait être à l'origine de cet accident. La famille a eu la vie sauve grâce aux arbustes situés aux abords de la route, qui ont empêché la voiture de tomber dans le ravin.

Pendant près d'une heure, les voyageurs solidaires ont vainement tenter de sortir le RAV4 du lieu. Il a fallu l'aide d'un camion-grumier, pour soulager le chef de famille qui a poursuivi son voyage.

## COMMUNIQUE

**SETRAG informe les populations d'Owendo et de Nkoltang situées dans le corridor ferroviaire de 15m de part et d'autre de la voie ferrée, que le recensement est désormais terminé.**

**La date butoir est fixée au 4 avril 2016. Au-delà de cette date, plus personne n'est éligible au plan d'action de réinstallation mis en œuvre par SETRAG. L'installation dans l'emprise est totalement interdite.**